

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES PATINEURS DE COMPETITION DU CPAB

1. DESCRIPTION DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES PATINEURS

Le fonds de développement des patineurs (ci-après nommé FONDS) a été créé en 1997.

2. DESCRIPTION DES CATÉGORIES DE PATINEURS DU CPAB

2.1 Patineurs de compétition

Patineur en simple, en paire ou en danse, il doit être inscrit aux Championnats de Sections/Sous-sections dans les catégories Sans Limites, Pré-juvénile, Juvénile, Pré-novice, Novice, Junior et Senior.

2.2 Patineur en synchronisme

Patineur doit s'entraîner dans le cadre de l'un des programmes STAR de Patinage Canada et dans une équipe de synchronisme en vertu d'un programme de Patinage Canada.

3. DESCRIPTION DES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- 3.1 Le patineur doit avoir payé en entier son affiliation au CPAB pour la présente saison et avoir acquitté toutes les sommes dues au 21 décembre 2022 avant de devenir admissible pour recevoir une bourse.
- 3.2 Le patineur doit avoir été affilié au CPAB pendant au moins 1 an avant d'être éligible pour recevoir une bourse. Ce critère ne s'applique pas pour les bourses du Président.
- 3.2 Le patineur doit avoir participé aux compétitions au cours de la saison en cours, soit du 1^{er} mai 2023 au 30 avril 2024.
- 3.3 Le patineur doit participer au gala de fin de saison du CPAB. Pour le patineur faisant parti d'une équipe de patinage synchronisé, le patineur devra participer à titre individuel au gala si son équipe n'est pas invitée au gala.
- 3.4 Sur présentation d'un billet médical pour une blessure sérieuse, la bourse peut être remise au patineur même s'il ne fait pas le gala.
- 3.5 Si le patineur est à l'extérieur du pays pour une compétition internationale, la bourse peut lui être remise même s'il ne fait pas le gala.

Note : Tous les patineurs de niveau Junior et Senior seront invités à participer au Gala à titre d'invités.

4. EVALUATION DES CANDIDATS

- 4.1 Les membres du Conseil d'administration du CPAB agiront à titre de comité de sélection afin de procéder à l'évaluation des candidatures pour les bourses remises dans le cadre du FONDS.
- 4.2 Les membres Conseil d'administration du CPAB doivent s'assurer du respect des critères d'admissibilité ci-dessus et de l'éligibilité du candidat à la bourse envisagée.
- 4.3 Les candidats devront avoir démontré un comportement exemplaire vis-à-vis les membres et les bénévoles et être membre en règle de Patinage Canada.

5. ATTRIBUTION DES BOURSES

Le montant maximal qu'un patineur peut recevoir est limité à 28X.

5.1 Finale régionale STAR

Le patineur Pré-Juvénile ou Sans Limites qui patinera à la finale régionale STAR recevra une bourse de 1X.

5.2 Finale provinciale STAR

Le patineur Pré-Juvénile ou Sans Limites qui sera sélectionné pour participer à la Finale Provinciale STAR (lors de la Finale régionale), recevra une bourse de 1X. S'il y a une semi finale à la Finale Provinciale et que le patineur se classe pour la finale, il recevra une bourse additionnelle de 1X. S'il est médaillé au niveau provincial, il recevra une bourse additionnelle de 2X.

5.3 Championnats québécois d'été

Le patineur de compétition de niveau Pré-Novice à Senior qui patinera aux Championnats québécois d'été recevra une bourse de 1X.

S'il est médaillé, il recevra une bourse additionnelle de 2X.

5.4 Finale provinciale des Jeux du Québec/Jeux de la Participation

Le patineur de compétition qui sera sélectionné pour participer à la Finale des Jeux du Québec (lors de la Finale régionale), recevra une bourse de 1X.

S'il y a une semi finale aux Jeux du Québec/Jeux de la Participation et que le patineur se classe pour la finale, il recevra une bourse additionnelle de 1X. S'il est médaillé au niveau provincial, il recevra une bourse additionnelle de 2X.

5.5 Championnats Souvenir Georges-Ethier

Le patineur de compétition de niveau Pré-Juvenile à Sénior qui patinera ses 2 programmes aux Championnats Souvenir Georges-Ethier recevra une bourse de 1X.

S'il est médaillé, il recevra une bourse additionnelle de 2X.

5.6 Championnats de sous-section Québec

Le patineur de niveau Pré-Novice et Novice qui patinera ses 2 programmes aux Championnats de sous-section Québec recevra une bourse de 1X.

S'il est médaillé, il recevra une bourse additionnelle de 2X.

Le patineur qui reçoit une exemption de Patinage Canada ou Patinage Québec tel que stipulé dans la section 2 de la trousse technique – Compétitions de qualification de Patinage Québec a droit à la bourse de 3X s'il ne participe pas à la compétition. S'il y participe, il aura droit à la bourse de 3X, peu importe son classement.

5.7 Championnats de Section Québec

5.7.1 Le patineur de compétition de niveau Sans Limites qui patinera aux Championnats de Section Québec recevra une bourse de 1X.

Si le patineur fait la sélection et patine en finale, il recevra une bourse additionnelle de 1X.

S'il est médaillé, il recevra une bourse additionnelle de 2X.

5.7.2 Le patineur de compétition de niveau Juvenile ou Pré-Juvenile qui patinera aux Championnats de Section Québec recevra une bourse de 1X.

Si le patineur fait la sélection et patine en finale, il recevra une bourse additionnelle de 1X.

S'il est médaillé, il recevra une bourse additionnelle de 2X.

5.7.3 La patineuse de compétition de niveau Pré-novice ou Novice (Dames) qui fait son programme court aux Championnats de Section Québec recevra une bourse de 1X.

Si elle se classe de par son pointage technique et fait son programme long, elle recevra une bourse additionnelle de 1X.

Si la patineuse est médaillée au terme de la finale au combiné, elle recevra une bourse additionnelle de 2X.

Le patineur qui reçoit une exemption de Patinage Canada ou Patinage Québec tel que stipulé dans la section 2 de la trousse technique – Compétitions de qualification de Patinage Québec a droit à la bourse de 3X s'il ne participe pas à la compétition. S'il y participe, il aura droit à la bourse de 3X, peu importe son classement.

5.7.4 Le patineur de compétition de niveau Pré-Novice ou Novice (Messieurs, Couple ou Danse) qui patinera ses 2 programmes aux Championnats de Section Québec recevra une bourse de 1X.

Si le patineur est médaillé au terme de la finale au combiné, il recevra une bourse additionnelle de 2X.

Le patineur qui reçoit une exemption de Patinage Canada ou Patinage Québec tel que stipulé dans la section 2 de la trousse technique – Compétitions de qualification de Patinage Québec a droit à la bourse de 3X s'il ne participe pas à la compétition. S'il y participe, il aura droit à la bourse de 3X, peu importe son classement.

5.7.5 Le patineur ou la patineuse de compétition de niveau Junior ou Senior qui patinera ses 2 programmes aux Championnats de Section Québec recevra une bourse de 2X.

Si le patineur est médaillé au terme de la finale, il recevra une bourse additionnelle de 2X.

Le patineur qui reçoit une exemption de Patinage Canada ou Patinage Québec tel que stipulé dans la section 2 de la trousse technique – Compétitions de qualification de Patinage Québec a droit à la bourse de 3X s'il ne participe pas à la compétition. S'il y participe, il aura droit à la bourse de 4X, peu importe son classement.

5.8 Championnats Défi de Patinage Canada

Le patineur de compétition de niveau Pré-Novice à Sénior qui participera aux Championnats Défi recevra une bourse de 3X. Si le patineur est médaillé au terme de la finale, il recevra une bourse additionnelle de 2X.

Le patineur qui reçoit une exemption de Patinage Canada tel que stipulé dans la section 13 du règlement de compétitions de Patinage Canada a droit à la bourse de 4X s'il ne participe pas à la compétition. S'il y participe, il aura droit à la bourse de 4X, peu importe son classement.

5.9 Championnats nationaux canadiens de patinage

Le patineur de compétition qui participera aux Championnats nationaux canadiens de patinage recevra une bourse de 3X. S'il est médaillé au terme du combiné, il recevra une bourse additionnelle de 2X.

5.10 Assignation internationale

Le patineur de compétition qui représente le CPAB en simple, en danses ou en paire, dans le cadre d'une compétition internationale sur invitation de Patinage Canada, recevra une bourse de 3X pour la première assignation et 2X pour les assignations subséquentes. S'il est médaillé, il recevra une bourse additionnelle de 2X.

5.11 Tests Or ou Diamants

Le patineur qui complète un triple niveau OR ou un niveau DIAMANT en style libre, habiletés, danses et interprétation recevra une bourse de 100\$ pour chaque niveau atteint.

Ces bourses de tests sont en surplus du montant alloué pour les bourses de compétition.

5.12 Lauréat du CPAB

Le patineur qui recevra un lauréat lors de la soirée des Lauréats de la région Rive-Sud recevra une bourse de 100\$. Les adultes n'ont pas droit à la bourse.

Ces bourses sont en surplus du montant alloué pour les bourses de compétition.

5.13 Patinage en synchronisme

5.13.1 Le patineur de synchronisme qui patinera au niveau Pré-novice aux Championnats STAR obtiendra une bourse de 1X si son équipe est médaillée.

5.13.2 Le patineur de synchronisme qui patinera au niveau Juvénile, Novice, Junior ou Senior aux Championnats provinciaux obtiendra une bourse de 1X si son équipe est médaillée.

Le patineur de synchronisme qui reçoit une exemption de Patinage Canada tel que stipulé dans la section 13 du règlement de compétitions de Patinage Canada a droit à la bourse de 1X s'il ne participe pas à la compétition. S'il y participe, il aura droit à la bourse de 1X, peu importe son classement.

5.13.3 Le patineur de synchronisme qui patinera au niveau Novice, Junior ou Senior aux Championnats canadiens obtiendra une bourse de 1X. Si son équipe est médaillée, il recevra une bourse additionnelle de 1X.

5.13.4 Le patineur de synchronisme qui patinera au niveau Junior ou Senior à une compétition internationale sur invitation de Patinage Canada obtiendra une bourse de 1X pour sa première assignation et 0X pour les assignations subséquentes. Si son équipe est médaillée, il recevra une bourse additionnelle de 1X.

6. GÉNÉRALITÉS

6.1 **Bourse du Président** : Le comité de sélection se réserve le droit de proposer un maximum de 5 bourses additionnelles par année, d'un montant de 1X chacune, à des patineurs ayant contribué au rayonnement du CPAB grâce à leur performance lors de compétitions ou à leur implication au sein du CPAB. Ces bourses devront être approuvées par le Conseil d'administration.

6.2 Le montant total des bourses est déterminé annuellement en fonction de la situation financière du Club et est voté par le Conseil d'administration à chaque année. De plus, le montant alloué aux patineurs de synchronisme ne peut dépasser 10% du montant total des bourses.

6.3 Les bourses seront remises lors des Méritas du CPAB. Par contre, le patineur n'est pas tenu de se présenter à cet événement pour recevoir sa bourse.

6.4 Afin d'alléger le texte du présent document, le genre masculin a été utilisé lorsque le document s'adresse à un genre en particulier.

TABLEAU SYNTHÈSE

	Sénior	Junior	Novice	Pré- Novice	Juvenile	Pré- Juvenile	Sans Limites
Assignation internationale Si médaillé :	3X* 2X	3X* 2X					
Championnats nationaux / Défi/ Jeux du Canada Si médaillé :	3X 2X	3X 2X	3X 2X	3X 2X			
Championnats de Section Si sélection pour finale : Si médaillé :	2X 2X	2X 2X	1X 1X 2X	1X 1X 2X	1X 1X 2X	1X 1X 2X	1X 1X 2X
Championnats de Sous-Sections Québec ou Georges-Ethier Si médaillé :	1X 2X	1X 2X	1X 2X	1X 2X	1X 2X	1X 2X	1X 2X
Jeux du Québec/Jeux de participation Si sélection pour finale provinciale : Si médaillé :			1X 1X 2X	1X 1X 2X	1X 1X 2X		
Championnats québécois d'été Si médaillé :	1X 2X	1X 2X	1X 2X	1X 2X			
Finale régionale STAR			1X	1X	1X	1X	1X
Finale Provincial STAR Si sélection pour finale provinciale : Si médaillé :						1X 2X	1X 2X
Patinage synchronisé							
Championnats provinciaux de synchronisme ou Championnats Star† Si médaillé :	1X	1X	1X	1X†	1X		
Championnats canadiens de synchronisme Si médaillé :	1X 1X	1X 1X	1X 1X				
Assignation internationale ou Championnats du monde en patinage synchronisé Si médaillé :	1X** 1X	1X** 1X					

* Une participation à la première assignation internationale vaut 3x, et les assignations subséquentes valent 2x

** Une participation à la première assignation internationale vaut 1x, et les assignations subséquentes valent 0x

Tests triple Or et simple Diamants : 100\$ par niveau atteint

Lauréats : 100\$

Bourse du Président : 5 bourses de 1x